

Pas de retour à l'école à Richemont, près d'Aumale après le 11 mai

Pas de retour à l'école à Richemont, près d'Aumale après le 11 mai

Après le 11 mai, il n'y aura pas d'école jusqu'à nouvel ordre à Richemont, près d'Aumale. C'est la décision que vient de prendre le maire de la commune.

Publié le 8 Mai 20 à 12:38



Faible effectif et lourd protocole sanitaire ont conduit le maire à prendre un arrêté concernant la reprise de l'école à Richemont, près d'Aumale (Seine-Maritime). (@Le Réveil de Neufchâtel)

Le maire de **Richemont, près d'Aumale (Seine-Maritime)** a tranché : il a pris un arrêté pour ne pas rouvrir ses écoles et la restauration scolaire avant le mois de septembre. Une décision prise en concertation avec les élus d'**Aubéguimont** et de **Saint-Martin au Bosc**. Les explications de **Joseph Allix-Thiébaud** :

« Ces communes nous ont adressés eux aussi leur arrêté ».

Ceux-ci ont été envoyés à la Préfecture et pour l'instant « **on n'a pas de retour** ».

L'élu est conscient que cette décision peut être contestée. Il a d'ailleurs envoyé un mail au député **Sébastien Jumel** pour avoir ses recommandations au cas où la Préfecture refuserait cet arrêté. Un courrier resté lettre morte à ce jour.

Des effectifs très faibles

Pour le premier magistrat, l'ouverture le 11 mai est tout simplement « **impossible** ».

D'une part, au regard des effectifs. Le **SIVOS de l'Entente** compte une centaine d'élèves répartis entre l'école de Saint-Martin, celle d'Aubéguimont et les deux de Richemont.

Sur tout le regroupement, seulement 5 ou 6 élèves pensaient être de retour le 11 mai ».

En attente de masques

Le constat est sans appel. La majorité des parents éprouve une certaine réticence à remettre leur enfant à l'école.

D'autre part, la mise en œuvre des mesures sanitaires s'avère difficile. La mairie est dans l'impossibilité d'avoir le matériel nécessaire : surblouses, gants, gels hydroalcooliques.

Nous sommes en attente de masques commandés pour les habitants et le personnel. Des problèmes se posent également pour le nettoyage des locaux ».

Dans le cas où **le Covid-19** s'installerait durablement, le maire estime qu'une réouverture en septembre laisserait « **plus de temps pour se préparer** » notamment en commandant le matériel adéquat au respect des mesures sanitaires et en formant le personnel.